

**DÉLIBÉRATION N° M_2024_0005
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 23 / 01 / 2024

L'an DEUX MILLES VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 15 / 01 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	10			1
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	11			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, M. Franck GANEVAL

Procurator(s) : Mme Sonia MORNICO à Mme Delphine BARTHET

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :

Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20240123-M_2024_0005-DE

S²LO

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Michèle BERTHOLINO

OBJET : TVA

- Suppression des services de déclaration non utilisés

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'après un entretien avec le service des finances publics de LONS-LE-SAUNIER, il convient de procéder à la suppression des services de déclaration de TVA non utilisés.

Monsieur le Maire détail les services à supprimer comme suit :

Location de terrains et d'autres biens immobiliers 6820B	ROUTE DU PONT DE LA PYLE 39260 MAISOD FRANCE	vente terrain
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a. 7739Z	ROUTE DU PONT DE LA PYLE 39 MAISOD FRANCE	LOCATION DE FONDS 1
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a. 7739Z	ROUTE DU PONT DE LA PYLE 39 MAISOD FRANCE	LOCATION DE FONDS 2
Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a. 7739Z	ROUTE DU PONT DE LA PYLE 39260 MAISOD FRANCE	lotissement

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ le Conseil Municipal, **APPROUVE** la suppression des 4 services de déclarations de TVA non utilisés et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la suppression.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER


